

PROCÈS-VERBAL  
UNIVERSITÉ DE MONCTON  
**CONSEIL DE LA FACULTÉ DES ÉTUDES SUPÉRIEURES  
ET DE LA RECHERCHE**

Le 20 mai 2020, 13 h  
Réunion Microsoft Teams

**Présences :**

Sonia Blaney (Sc. des aliments, de nutrition et d'études familiales)  
Anik Dubé (Science infirmière)  
Hesamoddin S. Esfahani (Arts et sc. sociales : sciences sociales)  
Caitlin Furlong (étudiante)  
Richard Gibson (Arts et sc. sociales : beaux-arts)  
Habib Hamam (Ingénierie)  
Étienne Hébert Chatelain (Sciences)  
Benoit Landry (Ingénierie)  
Francis LeBlanc (Président)  
Michel Léger (Sciences de l'éducation)  
Mario Paris (Travail social)  
Samantha Pelletier (étudiante)  
François Renaud (Arts et sc. sociales : sciences humaines, langues, linguistique et littérature)  
Gilles Robichaud (Sciences)  
Annie Roy-Charland (Psychologie)  
Amos Sodjahin (Administration)  
Marie-Hélène Thibault (Shippagan)  
François Vigneau (Vice-doyen)  
Stephen Wyatt (Edmundston)  
Selma Zaiane-Ghalia (Kinésiologie et loisir)

**Absences :**

Jean Labelle (Sciences de l'éducation)  
Nicholas Léger-Riopel (Droit)  
Nabil Nahas (Administration)

Le quorum est constaté et la réunion débute à 13 h 08. Le doyen informe les membres du retour de congé de maternité de la secrétaire de direction.

**1. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

Modifications à l'ordre du jour :

- Point 9 : Reformuler ce point *Impact de la COVID-19*.
- Point 10 : Remplacer *Informations* par *Report de financement*.

**R-01-CFESR-200520** : Annie Roy-Charland, appuyée par Selma Zaiane-Ghalia, propose que l'ordre du jour soit adopté tel que modifié.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

**2. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION DU 14 FÉVRIER 2020**

**R-02-CFESR-200520** : Habib Hamam, appuyé par Stephen Wyatt, propose que le procès-verbal de la réunion du 14 février 2020 soit adopté tel que présenté.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

**3. AFFAIRES DÉCOULANT DU PROCÈS-VERBAL DU 14 FÉVRIER 2020**

**[4.] Rapport du Comité de nomination des membres associés et de reconnaissance des groupes de recherche**

Les recommandations ont été acheminées au vice-rectorat à l'enseignement et à la recherche.

**[5.] Programmes avec mémoire**

La FESR a informé la Faculté des sciences de l'éducation.

**[6.1] Suivi de la proposition de modification de la maîtrise en orientation**

Le document a été retourné à la Faculté des sciences de l'éducation.

**[6.2] Suivi de la proposition de modification de la maîtrise ès arts en orientation**

Le document a été retourné à la Faculté des sciences de l'éducation.

**[7.] Suivi du projet de règlement pour le régime à mi-temps**

Les documents seront éventuellement envoyés au Comité des programmes (CPR).

**[8.1] Programme de subvention stratégique en études acadiennes**

L'Institut d'études acadiennes (IÉA) n'a pas trouvé de représentante ou de représentant pour siéger au comité de sélection en raison de conflit d'intérêt. Les membres du Conseil de la FESR ont donc évalué les demandes comme les années précédentes.

**[8.2] Absentéisme**

Le doyen va demander aux membres qui se sont absentés à plus de deux réunions du Conseil ou de ses comités de se retirer du Conseil.

**4. RAPPORT DU COMITÉ DE NOMINATION DES MEMBRES ASSOCIÉS ET DE RECONNAISSANCE DES GROUPES DE RECHERCHE**

Le vice-doyen présente une demande de statut de professeure associée et une demande de clinicienne associée.

**4.1 PROFESSEURE ASSOCIÉE**

**R-03-CFESR-200520** : Selma Zaiane-Ghalia, appuyée par Hesamoddin S. Esfahani, propose que le statut de professeure associée à l'École des sciences des aliments, de nutrition et d'études familiales soit renouvelé à madame Lita Villalon pour un mandat régulier de trois ans (1<sup>er</sup> janvier 2020 au 31 décembre 2022).

**ADOPTÉE**  
**1 abstention**

## 4.2 CLINICIENNE ASSOCIÉE

**R-04-CFESR-200520** : Stephen Wyatt, appuyé par Sonia Blaney, propose que le statut de clinicienne associée à l'École de psychologie soit accordé à madame Pamela Chenhall pour un mandat régulier de trois ans (1<sup>er</sup> juillet 2020 au 30 juin 2023).

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

## 5. RAPPORT DU COMITÉ DES PROGRAMMES DE CYCLES SUPÉRIEURS

### 5.1 FACULTÉ D'ADMINISTRATION

#### 5.1.1 MODIFICATION DU PROGRAMME DE MAÎTRISE EN ADMINISTRATION DES AFFAIRES – M.B.A.

Une proposition de modification du programme de maîtrise en administration des affaires – M.B.A. a été présentée par la Faculté d'administration. Celle-ci consiste à l'abolition de deux cours et à la création d'un nouveau cours.

**R-05-CFESR-200520** : Selma Zaiane-Ghalia, appuyée par Habib Hamam, propose que la modification du programme de maîtrise en administration des affaires – M.B.A. soit adoptée telle que présentée.

**ADOPTÉE**  
**1 abstention**

#### 5.1.2 MODIFICATION DU PROGRAMME DE MAÎTRISE EN ADMINISTRATION DES AFFAIRES – M.B.A. – RÉGIME COOPÉRATIF

Une proposition de modification du programme de maîtrise en administration des affaires – M.B.A. – régime coopératif a été présentée par la Faculté d'administration. Celle-ci consiste à l'abolition de deux cours et à la création d'un nouveau cours.

**R-06-CFESR-200520** : Hesamoddin S. Esfahani, appuyé par Stephen Wyatt, propose que la modification du programme de maîtrise en administration des affaires – M.B.A. – régime coopératif soit adoptée telle que présentée.

**ADOPTÉE**  
**1 abstention**

### **5.1.3 MODIFICATION DU PROGRAMME DE MAÎTRISE EN ADMINISTRATION DES AFFAIRES – M.B.A. (POUR CANDIDATES OU CANDIDATS AYANT UNE EXPÉRIENCE PERTINENTE DE TRAVAIL)**

Une proposition de modification du programme de maîtrise en administration des affaires – M.B.A. (pour candidates ou candidats ayant une expérience pertinente de travail) a été présentée par la Faculté d'administration. Celle-ci consiste à l'abolition de deux cours, à la création d'un nouveau cours, au changement du titre du programme et à une modification d'une des conditions d'admission.

**R-07-CFESR-200520** : Selma Zaiane-Ghalia, appuyée par Sonia Blaney, propose que la modification du programme de maîtrise en administration des affaires – M.B.A. (pour candidates ou candidats ayant une expérience pertinente de travail) soit adoptée telle que présentée.

**ADOPTÉE**  
**1 abstention**

## **5.2 FACULTÉ DES SCIENCES DE LA SANTÉ ET DES SERVICES COMMUNAUTAIRES**

### **5.2.1 MODIFICATION DU PROGRAMME DE MAÎTRISE EN SCIENCE INFIRMIÈRE**

Un projet de modification du programme de maîtrise en science infirmière a été présenté par la Faculté des sciences de la santé et des services communautaires. Ce projet comprend une diminution du nombre total de crédits du programme, une diminution du nombre de crédits de la thèse et quelques modifications, abolitions et créations de cours.

Le doyen porte à l'attention des membres que la description des cours SANT6133 – *Analyse quantitative* et SANT6213 – *Analyse qualitative* doit être modifiée pour que ceux-ci soient également utilisés pour le programme de maîtrise en science infirmière. La FSSSC sera informée de cette anomalie.

**R-08-CFESR-200520** : Selma Zaiane-Ghalia, appuyée par Sonia Blaney, propose que la modification du programme de maîtrise en science infirmière soit adoptée.

**ADOPTÉE**  
**1 abstention**

### 5.2.2 MODIFICATION DU PROGRAMME DE MAÎTRISE EN SCIENCE INFIRMIÈRE – INFIRMIÈRE OU INFIRMIER PRATICIEN

Un projet de modification du programme de maîtrise en science infirmière – infirmière ou infirmier praticien a été présenté par la Faculté des sciences de la santé et des services communautaires. Ce projet comprend quelques modifications de cours. Le nombre total de crédits du programme et le nombre de crédits de cours demeurent tels quels.

Le doyen porte à l'attention des membres que la description du cours SANT6213 – *Analyse qualitative* doit être modifiée pour que celui-ci soit également utilisé pour le programme de maîtrise en science infirmière – infirmière ou infirmier praticien. La FSSSC sera informée de cette anomalie.

En plus d'être offert à temps complet, on remarque que le programme va être offert à mi-temps, tandis que dans la version originale datée du 23 avril 2019 il était prévu d'être offert à temps partiel. Cependant le régime à mi-temps est destiné uniquement pour les programmes avec thèse. Une clarification sera demandée et le cas échéant, une correction sera apportée au document présenté par l'unité en question.

**R-09-CFESR-200520** : Sonia Blaney, appuyée par Selma Zaiane-Ghalia, propose que la modification du programme de maîtrise en science infirmière – infirmière ou infirmier praticien soit adoptée sous réserve de modification mineure ou de clarification de l'unité.

**ADOPTÉE**  
**1 abstention**

## 6. RETOUR SUR L'EXPÉRIENCE DU COMITÉ DE NOMINATION DES MEMBRES DE L'ASSEMBLÉE DE LA FESR

Cette année, le Comité de nomination des membres de l'Assemblée de la FESR a évalué quarante-quatre dossiers de nomination ou de renouvellement. Il y a eu un total de 6 refus. Le vice-doyen annonce qu'aucune revue prédatrice a été identifiée parmi ces quarante-quatre dossiers. Ce comité de nomination composé de trois membres est restreint pour un tel exercice exigeant.

Les membres du comité expriment leurs préoccupations quant aux nombres et aux types de publications exigées selon les différentes disciplines. En plus, il est suggéré d'évaluer les dossiers des nouvelles professeures et des nouveaux professeurs afin que leur nomination ne soit plus automatique. Le vice-doyen rappelle aux membres qu'il n'existe aucune définition de professeure ou de professeur dans les documents officiels de l'Université de Moncton. Il est mentionné que l'article 50 des *Statuts et règlements* n'est pas compatible avec la pratique actuelle relativement aux années considérées pour les activités de recherche puisque celle-ci est passée de cinq à six années.

Ces points seront apportés à la prochaine réunion du Comité spécial sur la nomination à l'Assemblée de la FESR qui aura lieu dans les prochaines semaines.

## **7. SOUTENANCE DE THÈSE À LA MAÎTRISE (MARIO PARIS)**

Un membre se questionne sur la nécessité de la tenue de la soutenance de thèse à la maîtrise vu la lourdeur administrative qui y est associée. Il n'est pas toujours évident de trouver une examinatrice ou un examinateur externe dans le domaine qui répond aux exigences.

Une discussion a lieu à ce sujet. On convient que la soutenance de thèse est une expérience étudiante intéressante qui permet aux membres du jury de confirmer que l'étudiante ou l'étudiant est bien l'auteur de la thèse. De plus, l'examinatrice ou l'examineur externe assure une évaluation solide de la thèse et minimise les conflits d'intérêts.

Le membre fera part de ces points à son CES et remercie les membres du Conseil de la FESR pour cette clarification.

## **8. REPRÉSENTATION ÉTUDIANTE AUX DIVERS COMITÉS DU CONSEIL DE LA FESR**

Le vice-doyen se demande s'il est nécessaire de maintenir la présence étudiante au sein du Comité de bourses de cycles supérieurs. Ceci ne met pas en cause l'excellent travail des représentantes étudiantes du Conseil de la FESR. Les dossiers de bourses contiennent des informations confidentielles (par exemple les relevés de notes, le besoin financier, etc.) et il y a possibilité de conflits d'intérêts. Afin de se rendre conforme aux grands conseils, il faut retirer la représentation étudiante à ce comité.

**R-10-CFESR-200520** : Étienne Hébert Chatelain, appuyé par Michel Léger, propose que la représentation étudiante au Comité des bourses de cycles supérieurs soit retirée.

**ADOPTÉE**  
**2 abstentions**

## **9. IMPACT DE LA COVID-19**

Dû à la pandémie de COVID-19, les cours ont été offerts à distance depuis la fin mars, l'accès aux installations des trois campus a été limité et les activités de recherche dans les laboratoires, sur le terrain et celles nécessitant les êtres humains ont été suspendues. Dans les prochaines semaines, on prévoit une réouverture partielle et progressive en respectant les consignes de la médecin-hygiéniste en chef du Nouveau-Brunswick.

Les cours à la session d'automne 2020 seront offerts surtout à distance. Par ailleurs, les plans opérationnels des laboratoires de recherche devront être évalués et approuvés par le Comité mixte d'hygiène et de sécurité au travail avant de reprendre leurs activités.

Les membres font part de leur mécontentement envers l'Université quant au manque de communication aux étudiantes et étudiants de cycles supérieurs et de la gestion de la reprise de certaines activités de recherche. Une discussion a lieu à cet effet.

**R-11-CFESR-200520** : Annie Roy-Charland, appuyée par Étienne Hébert Chatelain, propose qu'une lettre qui relate les inquiétudes et les préoccupations des membres du Conseil de la FESR par rapport au manque de communication vis-à-vis les étudiantes et étudiants de cycles supérieurs de la part de l'Université et de la gestion de la reprise de certaines activités de recherche soit transmise au recteur et aux vice-recteurs.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

## **10. REPORT DE FINANCEMENT**

Étant donné la situation actuelle de la COVID-19, les membres demandent si le financement obtenu en 2020-2021 des concours internes de la FESR sera reporté d'une année.

Le doyen explique que les fonds proviennent de différentes sources, alors la FESR est présentement en attente d'une réponse à cet effet. Les récipiendaires seront informés une fois l'information obtenue.

## **11. AUTRES**

Le doyen informe les membres qu'il y aurait possiblement une réunion du Conseil de la FESR en juin. Advenant le cas où il n'y en aurait pas, le doyen remercie chaleureusement les membres dont le mandat se termine en juin 2020 pour leur grand dévouement envers la FESR.

La FESR enverra le calendrier des réunions du Conseil de la FESR pour 2020-2021 aux membres dans les prochaines semaines.

## **12. CLÔTURE**

L'ordre du jour étant épuisé, Sonia Blaney propose la clôture de la réunion. La séance est levée à 16 h 05.

Préparé par Natalie C. Boudreau  
Secrétaire de la réunion